

Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie
Compte-rendu de la réunion du 12 septembre 2017

Liste des présentEs

Agnès BELLART	Monique LE GOFF
Josiane STEPHO	Emmanuelle JOLY
Brigitte VALIN	France LOIRAT
Isabelle L'HOIR	Samantha LOZANO
Jacques L'HOIR	Hervé SALLAZ
Jean-Yves COLLET	Jacques DE CASTILLA
Setni BARO	Jacques BUISSON

ExcuséEs

Jacob SLAWLY	Claire COTINAUD
Christian BEN TOLILA	

La prochaine réunion se tiendra le **mardi 10 octobre à 19h** à l'Antenne Jeune Taos Amrouche, 47-49 rue Piat.

Ordre du jour

La réunion s'est tenue à l'Antenne Jeune Taos Amrouche le mardi 12 septembre de 19h à 21h.

L'ordre du jour discuté en début de réunion a été le suivant :

- Informations sur le quartier
- Les projets du quartier
- Budget participatif
- La Maison de l'Air

Relais de poste

Le Relais de Poste a été racheté et restauré par la ville de Paris suite à la mobilisation des habitants du quartier soutenus par le conseil de quartier. Le bâtiment rénové propose 5 logements à l'étage et 4 locaux d'activité en rez-de-chaussée.

Un locataire de cet immeuble nous informe qu'un logement a été déclaré indisponible suite à des mouvements de sous-sol. Une expertise est en cours afin d'observer les défauts de fabrication.

Pour rappel, ce lieu inauguré en septembre 2013 prévoyait la pose d'une plaque sur l'histoire de ce lieu. Un texte pour illustrer la plaque avait été proposé à la mairie du 20^e en mai 2015.

Ouverture du bar « Demain c'est loin » sur la place Maurice Chevalier

Le bar « demain c'est loin » s'est fait connaître dans Paris pour ses propositions d'accueillir des événements festifs. Ces événements créent depuis plusieurs années des désordres sur la rue Julien Lacroix et des nuisances auprès des riverains. L'établissement a connu plusieurs fermetures administratives suite aux plaintes des riverains.

Depuis cet été, le bar bénéficie d'une ouverture sur la place Maurice Chevalier.

Lors de sa venue à la commission cadre de vie, l'adjointe à l'urbanisme Hélène Vicq avait expliqué qu'une terrasse fermée serait la solution pour apaiser le quartier et éviter les nuisances. Quand sera-t-il ?

Un membre de l'association des riverains a écrit à la maire du 20^e pour connaître les intentions de la mairie au sujet de cette ouverture.

La passerelle de la rue de la Mare

La passerelle piétonne de la rue de la Mare enjambant la Petite Ceinture est fermée depuis le mois de juin. En juillet la mairie du 20^e informait que l'accès à la passerelle serait fermé jusqu'au printemps 2019 afin de pouvoir la rénover. A partir de l'été 2018, la zone de travaux sera mise en place de manière à laisser l'accès à la Petite Ceinture à partir de son ouverture au public.

Cette fermeture sans alternative pour les riverains, contraint les nombreux habitants du 9 rue de la Mare de faire un grand détour, pour se rendre vers la place Krasucki et les commerces de Jourdain et alentours. Soit en repassant par les rues de Ménilmontant et Henri Chevreau ou par les rues d'Eupatoria, Julien Lacroix, puis Couronnes.

Pour accéder aux commerces de proximité de la rue Henri Chevreau, les habitants du 9 rue de la Mare doivent faire 700m au lieu de 160 et multiplier leur temps par 4 que l'itinéraire passe par la rue de Ménilmontant ou par la rue Julien Lacroix.

Des propositions d'alternative devraient être envisagées afin de réduire ces nouvelles contraintes qui s'ajoutent à celles générées par le chantier de rénovation de la résidence. Ne serait-il pas possible de permettre un passage par la petite ceinture en aménageant une traversée « sécurisée » pour toutes et tous ?

La Serre Habitée – 57 rue Piat

Le collectif d'habitants mobilisés sur le projet de « Serre Habitée » a rencontré le maître d'ouvrage du projet, ICF Habitat La Sablière, en juillet.

Le collectif est inquiet des bouleversements sur le sous-sol qu'entraînerait cette construction.

Aucune garantie n'a été apportée pour les riverains des rues avoisinantes face aux risques de glissement de terrain.

Le jardin, contrairement à ce qui avait été initialement annoncé, ne serait pas ouvert sur le quartier.

Le budget participatif

Le vote pour les budgets participatifs se déroule du 13 septembre au 1^{er} octobre à 20h. Pour rappel chaque parisien peut voter pour 5 projets dans son arrondissement et 5 autres présentés dans tout Paris.

Les 7 conseils de quartier du 20^e arrondissement se sont unis pour déposer 3 projets au budget participatif. 2 ont été retenus, « Respirons mieux dans le 20^e » dans l'arrondissement, l'autre « Révéler les cheminements culturels dans le 20^e » a été regroupé avec d'autres propositions parisiennes dans les #SuperBalades.

Les membres de la commission se sont interrogés sur l'ensemble des étapes constitutives des projets au budget participatif :

- Le choix des projets présentés à la commission en mairie d'arrondissement ;
- La rédaction des projets soumis au vote des parisiens qui peut altérer l'idée initiale ;
- La participation des porteurs de projet, des habitants et des conseils de quartier à la co-construction des projets votés.
- Où en est la mise en œuvre des projets de 2015 et 2016 ?

Les membres de la commission ont retenu les projets suivants :

Projets de l'arrondissement.

[n°4 - Apaiser les rues historiques de Belleville](#) (400 000 €)

Le projet regroupe plusieurs propositions pour le quartier. Il propose de transformer les rues des Cascades, de l'Ermitage, de la Mare et Piat, en zones de rencontre pour rendre la promenade plus agréable et initier un parcours piétonnier sur ces rues. Le projet initial de la rue Piat a été déposé par l'association Villa Ottoz.

[n° 8 - Faciliter la marche dans quelques rues du 20e](#) (220 000 €)

Pour reconquérir les rues (Pixérécourt, Olivier Métra et Télégraphe), en faire un cadre tranquille et agréable, et installer de la végétation entre les stationnements

[n° 25 - Respirons mieux dans le XXe](#) (115 000 €)

Les sept conseils de quartier de l'arrondissement souhaitent renforcer la participation citoyenne en :

- affinant les mesures de la qualité de l'air dans l'arrondissement,
- développant une information locale et personnalisée sur la qualité de l'air,
- impliquant les habitants et usagers de l'arrondissement dans les processus d'observation de la qualité de l'air et, in fine, d'amélioration de celle-ci.

Il comportera notamment :

- 1) l'acquisition et l'installation de mini-stations de suivi de la qualité de l'air,
- 2) l'acquisition d'une centaine de microcapteurs portatifs afin d'évaluer la pollution atmosphérique sur les lieux de vie, de travail et les trajets,

Projets parisiens.

[n°7 #SuperBalades](#) : se balader dans la ville et en apprendre de belles (1 400 000 €)

L'idée : Enrichir les possibilités de promenades dans Paris : proposer des circuits plus riches, plus variés, dotés de meilleurs supports d'information et accessibles à tous les publics, parisiens ou non, francophones ou non.

Des projets participatifs ?

Certains projets ne semblent pas porter une démarche participative :

- Réaménagements des espaces autour des Plateaux Sauvages, pour rendre lisible l'entrée de ce lieu.
- Remplacer les éclairages les plus polluants.

La Maison de l'air

La Ville de Paris a lancé en 2015 un appel à idées pour les Pavillons parisiens. La Maison de l'air et le Pavillon Carré de Baudouin étaient inclus dans cette procédure réservée aux professionnels. La Ville de Paris a annoncé que l'orientation de ce lieu serait un bistrot-restaurant.

Des habitants et des associations du quartier se mobilisent contre cette privatisation.

Le conseil de quartier a voté en mai un vœu, repris en conseil d'arrondissement.

En juin la Ville de Paris a lancé un appel à projet d'occupation temporaire pour un « Civic Hall ».

Lors de la plénière du conseil de quartier de juillet, un nouveau vœu a été voté. Il demande :

- *Que l'appel à concurrence pour la Maison de l'Air soit annulé afin de consulter les propositions d'associations ou d'habitants en lien avec le quartier pour co-construire un projet de quartier pérenne ;*
- *Que soient privilégiées pour la Maison de l'Air les propositions solidaires et non marchandes, relevant de l'intérêt général ;*
- *Que soit étudié un projet de « Maison pour tous », favorisant la diversité des usages et en lien avec « l'écologie du lieu », d'un point de vue environnemental, mais aussi social, culturel et éducatif.*
- *Que soient préservés les abords de la Maison de l'Air en tant qu'espace public. Que ces abords demeurent un espace de rencontre pour tous, habitants du quartier et visiteurs de tous horizons.*

Le Collectif Maison de l'Air a organisé deux rassemblements en juin et juillet dans l'amphithéâtre du Jardin de Belleville. Il a collecté les idées des habitants pour un projet alternatif. La pétition lancée avant l'été a déjà recueilli 1500 signatures.

Informations sur le conseil de quartier

Renouvellement des conseillers de quartier

La Mairie du 20^e envisage un renouvellement des conseillers de quartier pour ce mois de novembre. A l'heure actuelle nous n'avons pas plus d'information que celle contenue dans le paragraphe 4.3 de la charte des conseils de quartier du 20^e arrondissement :

On peut être conseiller ou conseillère de quartier pendant 3 ans renouvelable une fois.

En cas de démission ou de décès, il est procédé à la désignation d'un nouveau conseiller, selon les modalités définies précédemment.

En cas d'absences injustifiées répétées, constatées pendant 6 mois par le conseil de quartier lui-même et par le Pole Démocratie Locale de la Mairie d'Arrondissement, le conseiller de quartier est remplacé par un nouveau tirage au sort.

Journées de l'artisanat à Belleville

Le conseil de quartier organise pour la 2^{ème} année les Journées de l'Artisanat à Belleville. 30 ateliers seront ouverts et 45 artisans présenteront leur travail, et certains d'entre eux feront des démonstrations de savoir-faire. Des tables rondes permettront de s'informer et de débattre sur « l'économie de l'artisanat », « les chemins de la reconversion » et « le pôle d'activité artisanale ».

Le prochain journal du conseil de quartier, paraissant début octobre, sera consacré à ces Journées.

Les samedi 30 septembre et 7 octobre à 14h, l'équipe des Journées de l'Artisanat organise une séance d'affichage dans le quartier. Si vous êtes intéressé pour participer à « l'opération affichage », signalez-vous par mail à artisanat.belleville@gmail.com.

Informations souhaitées

Des informations ont été demandées sur différents projets dans le quartier. Faute de temps la commission n'a pu aborder ces sujets qui seront discutés lors d'une prochaine réunion :

- La mobilisation contre la fermeture du café La Fontaine Henri IV ;
- Le projet contesté du 331 rue des Pyrénées ;
- Jardin « Kemmler » entre la rue de l'Ermitage et la rue des Cascades ;
- La Miroiterie du 88 rue de Ménilmontant.

La séance est levée à 21h.